Evolving the well-established

Certificat de constance des performances

0840-CPR-3030-110000-01

Conformément au règlement (CE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement des produits de construction), le présent certificat est valable pour le produit de construction

Ciment portland
EN 197-1 – CEM I 52,5 R

du fabricant

SCHWENK Zement GmbH & Co. KG
Werk Mergelstetten
Hainenbachstr. 30, D-89522 Heidenheim.

Le présent certificat a été délivré par l'organisme notifié

VDZ Service GmbH
Toulouser Allee 71, D-40476 Düsseldorf

et confirme que toutes les dispositions de l'annexe ZA de la norme

EN 197-1 : 2011

concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances selon le système 1+ et les caractéristiques de performance du produit ont été appliquées, et que le produit de construction répond à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 02.04.2001. Il est valable jusqu'au 31.01.2025, mais au plus tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences posées par le contrôle de production dans l'usine du fabricant ainsi que le produit et les conditions de production en usine ne subissent pas de changements importants.

Düsseldorf, 15.01.2024

Dr. Silvan Baetzner
Chef de l'organisme de certification

VDZ Service GmbH Düsseldorf

DAkkS Deutsche Akkreditierungsstelle D-ZE-16069-01-00